



Impacts macroéconomiques du changement climatique

**Mot de Monsieur Abdellatif Jouahri
Wali de Bank Al-Maghrib**

Rabat, le 2 février 2024



Monsieur le Gouverneur de la Banque d'Espagne,

Madame et Monsieur les Ministres,

Monsieur le Président de la Commission des Finances et du Développement Economique à la Chambre des Représentants,

Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne au Maroc,

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux,

Chers amis, chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

C'est un réel plaisir pour moi de vous accueillir à Bank Al-Maghrib et vous remercie d'avoir accepté notre invitation à cette conférence dédiée aux impacts macroéconomiques du changement climatique.

Je voudrais en particulier remercier notre conférencier d'aujourd'hui, mon ami Pablo Hernández de Cos, gouverneur de la Banque d'Espagne, qui a bien voulu faire le déplacement pour partager avec nous ses réflexions et l'expérience de la Banque d'Espagne et de l'Eurosystème sur la problématique de cette rencontre.

Je tiens aussi à saluer très chaleureusement la présence parmi nous de son excellence Ricardo Díez-Hochleitner, ambassadeur d'Espagne au Maroc. Je saisis cette occasion pour lui exprimer, au terme de sa mission dans notre pays, mes vifs et sincères remerciements pour tous les efforts qu'il a déployés en vue d'approfondir et de resserrer les relations entre le Maroc et l'Espagne en général et entre Bank Al-Maghrib et la Banque d'Espagne en particulier. C'est avec lui que nous avons initié l'idée de la rencontre d'aujourd'hui et je suis ravi qu'elle se concrétise avant son départ.

Je voudrais exprimer mes remerciements aussi aux acteurs espagnols installés au Maroc. Ils sont des centaines et ils contribuent de manière concrète aux



côtés de leurs homologues marocains au développement de notre pays et au renforcement de ses relations économiques avec l'Espagne, aujourd'hui premier partenaire économique.

Mesdames et Messieurs,

Il est clair que la pertinence du thème que nous abordons n'a nullement besoin d'être démontrée. Les manifestations du changement climatique sont tangibles, prenant souvent la forme d'évènements extrêmes de plus en plus récurrents.

Au Maroc, ce sont surtout les sécheresses et leur corollaire, l'accentuation du stress hydrique, qui deviennent les plus préoccupants. Au-delà des chiffres quasi quotidiens sur les hausses des températures et les faibles taux de remplissage des barrages, les évaluations globales de l'impact macroéconomique interpellent. Selon les estimations de la Banque mondiale, dans son rapport Climat et Développement d'octobre 2022, la réduction de la disponibilité en eau et la baisse des rendements agricoles pourraient réduire le PIB à hauteur de 6,5% et entraîner l'exode rural de 1,9 million de Marocains d'ici à 2050.

Heureusement, les autorités publiques sont bien conscientes de cette donne. Je ne vais pas dresser l'inventaire exhaustif de ce qui a été réalisé, je me contenterai de rappeler que le pays fut parmi les premiers à ratifier les conventions internationales en matière de climat, notamment celle des Nations Unies en 1995, le protocole de Kyoto en 2002 et l'Accord de Paris en 2016. Plus récemment, le pays a lancé plusieurs programmes et stratégies sectorielles d'envergure, dont notamment le « Plan Climat National 2020-2030 » ; la « Stratégie Nationale Bas Carbone à l'horizon 2050 » ; le « Plan National de l'Eau 2020-2050 » ;... Dans le secteur énergétique, les ambitions sont également élevées avec comme objectif de porter à 52% la part des énergies renouvelables



dans le mix énergétique d'ici 2030. Enfin, il est à rappeler qu'en novembre 2021, le pays a présenté une Contribution Déterminée au niveau National révisée avec un objectif, plus ambitieux, de réduction de 45,5% de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030.

En matière de politique budgétaire, la loi-cadre sur la fiscalité adoptée en 2021 inclut parmi ses objectifs la promotion de la protection de l'environnement à travers notamment l'instauration d'une taxe carbone. Nous considérons que la réussite de sa mise en œuvre pourrait avoir des retombées significatives.

Cela étant, il faudrait rappeler que la lutte contre le changement climatique et l'atténuation de ses impacts requièrent la mobilisation de financements colossaux dans un contexte marqué au niveau mondial par des taux d'endettement public et privé très élevés et un amenuisement des marges budgétaires. Dans le cas du Maroc, la Banque mondiale estime les besoins d'investissement entre 2022 et 2050 à environ 78 milliards de dollars.

Mesdames et Messieurs,

L'une des questions qui se posent dans cet environnement concerne le rôle des banques centrales. Ce qui est clair, c'est qu'elles sont amenées à tenir compte de l'impact du changement climatique dans la réalisation de leurs missions.

En effet, ce changement affecte la croissance, l'emploi et l'inflation, principales variables qui fondent la décision en matière de politique monétaire. De surcroît, les risques liés au climat ne manquent pas de peser sur l'activité des banques et des assurances et plus globalement sur la stabilité financière.

La question de la contribution des banques centrales à l'effort de lutte contre le changement climatique reste, en revanche sujet à débat. Doivent-elles ? Ont-elles la capacité et les moyens ? Les boîtes à outils dont elles disposent sont-



elles adaptées à cet élargissement de leurs missions ? Quelles seraient les conséquences sur leurs missions traditionnelles ? Sur leur indépendance ?,...

Le débat et la réflexion se poursuivent au sein des banques centrales et des instances internationales telles que le Conseil de Stabilité Financière ou encore le Réseau pour le Verdissement du Système Financier (NGFS) qui réunit plus d'une centaine de banques centrales et de superviseurs financiers.

Mesdames et Messieurs,

Au niveau de Bank Al-Maghrib, nous nous sommes inscrits depuis plusieurs années dans le cadre de ces efforts nationaux et mondiaux de lutte contre le changement climatique et ses conséquences. En 2016, en marge de la COP22 organisée à Marrakech, la Banque a fédéré les régulateurs et les acteurs du secteur financier national autour d'une feuille de route dédiée à la finance durable.

Dans le même sens, la Banque se mobilise aux côtés du ministère des Finances et des autres régulateurs financiers pour l'élaboration d'une stratégie de financement de la lutte contre le changement climatique. Celle-ci devrait permettre d'évaluer le gap de financements verts et d'identifier les mesures et mécanismes à même de permettre au secteur financier national, ainsi qu'aux institutions financières étrangères, de massifier leurs contributions à la finance verte et climatique. Elle s'accompagnera de l'adoption d'une taxonomie financière verte nécessaire pour canaliser les flux financiers et prévenir le « green washing ».

Sur le plan de la régulation bancaire, Bank Al-Maghrib a édicté en 2021 une directive sur la gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement. Pour accompagner les banques dans son déploiement, elle



a mené, avec l'appui de la Banque mondiale, une évaluation de l'exposition du secteur bancaire aux risques climatiques physiques et de transition ainsi qu'une analyse de scénarios de chocs climatiques.

Bank Al-Maghrib travaille actuellement sur de nouvelles directives réglementaires pour fournir aux banques des orientations sur les données à collecter et les indicateurs et métriques à mettre en place pour mesurer les risques climatiques émanant des grands emprunteurs et évaluer la part verte et durable de leurs portefeuilles. Elles visent également la transposition des normes internationales de transparence en matière de durabilité pour renforcer la discipline de marché au sein du secteur bancaire.

Sur le plan de la gestion de ses réserves de change, Bank Al-Maghrib intègre le principe de durabilité dans sa directive d'investissement et ce, en favorisant les placements à caractère durable et responsable. Dès 2016, à l'occasion de la COP22 à Marrakech, elle a effectué un investissement de 100 millions de dollars dans des obligations vertes émises par la Banque mondiale. Plus récemment en 2023, elle a réalisé un placement similaire d'un montant de 200 millions de dollars. Ses investissements dans des obligations vertes, sociales et durables représentent aujourd'hui 7% des réserves de change, l'objectif à terme étant d'atteindre une part de 10%.

En tant qu'entreprise, Bank Al-Maghrib a renforcé ces dernières années son engagement environnemental, l'érigeant en axe majeur de sa politique de responsabilité sociétale. Elle a mis en place en 2019 une structure dédiée, pour une meilleure prise en compte du changement climatique dans ses missions et la réduction de l'empreinte environnementale de ses activités. A cet égard, la Banque a réalisé en 2021 un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre et a défini un plan de leur réduction comprenant principalement des programmes



d'efficacité énergétique, d'utilisation des énergies renouvelables et de mobilité durable. En 2022, contribuant à l'effort national en matière de rationalisation des ressources en eau, elle a adopté une charte d'engagements pour une gestion responsable et durable de cette ressource.

Enfin, consciente que pour un défi mondial comme le changement climatique, des avancées concrètes ne peuvent être obtenues que dans un cadre global, la Banque participe activement aux travaux de nombreuses instances internationales telles que le NGFS dont elle est membre du comité de pilotage, et renforce la coopération dans ce domaine avec les banques centrales partenaires et les institutions internationales. L'objectif est toujours le même, mieux comprendre pour mieux agir.

Je vous remercie.